ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
COMMUNE D'AIT MELLOUL
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION FINANCIERE ET ECONOMIQUE
SERVICE DE LA COMPTABILITE, BUDGET, MARCHES ET ACHATS

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N°41/2026/CAM

Le président du conseil de la commune d'Ait Melloul procèdera à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Étude topographique pour établissement des arrêtés d'alignement entraînant cessibilité de diverses voies et avenues à la commune d'Ait Melloul.

Consistance de la prestation :

N°	DÉSIGNATION DES PRESTATIONS	Caractéristiques et Spécifications	Unité	Q
01	**A- AVENUE HASSAN II** (Voie VP1-04 reliant le giratoire d'Assaiss repéré par P1 (x = 105540.00, y = 379137.00) au croisement des voies VP1-04 et VP1-01 repéré par P2 (x = 105456.00, y = 374854.00). **B- AVENUE EL MOKHTAR SOUSSI** (Tronçon de la voie VP3-42 situé entre les points repérés par P1 (x = 105566.00, y = 378830.00) et P2 (x = 104507.00, y = 378370.00). Et le tronçon de la voie VP2-15 situé entre les points P2 (x = 104507.00, y = 378370.00) et P3 (x = 104110.00, y = 377501.00). **C- AVENUE LA MARCHE VERTE** (VP2-17 reliant l'Avenue Hassan II repéré par P1 (x = 105409, y = 376580) et le rond-point situé au croisement des voies VP1-01, VP1-08 et VP2-17 repéré par P2 (x = 103339, y = 378962). VP1-08 reliant le croisement des voies VP1-01, VP1-08 et VP2-17, et le pont situé à proximité de l'Abattoir d'INEZGANE, repéré par P3 (x = 103061, 379294). **D- AVENUE MOHAMED V** (VP01-02 ; - Tronçon 1 : reliant le pont Moulay ABDELLAH repéré par P1 (x = 105290.59, y = 379270.08) au giratoire FACULTÉ repéré par P2 (x = 108502.34, y = 380112.57). - Tronçon 2 : reliant le giratoire de coordonnées P3 (x = 110401.00, y = 380523.00) au pont situé à la sortie d'AZROU P4 (x = 111514.00, y = 380523.00). **E- AVENUE MOHAMED VI** (VP1-03 ; reliant le giratoire d'Assaiss repéré par P1 (x = 105540.36, y = 379137.73) et le giratoire de l'entrée Lqliâa repéré par P2 (x = 107342.87, y = 376408.01). **F- AVENUE AL MOUQAWAMA** (VP2-08 reliant le giratoire d'Assaiss P1 (x = 105540.36, y = 379137.73) et le giratoire aéroport repéré par P2 (x = 107899.53, y = 378062.80). **G- VOIES SITUÉES AU SUD-EST DU QUARTIER AZROU** (Les voies : VP2-03, VP2-02, VP2-01 et AT S-17, VP3-20, AT/S-08, AT/S-09, AT/S-10, VP3-04 du plan d'aménagement sectoriel du sud-est Azrou.) **H- VOIE VP2-05** (VP2-05 située à hay TIMERSIT, reliant le giratoire de la FACULTÉ repéré par P2 (x = 108502.34, y = 380112.57) au croisement coordonnée « P2 » (x = 107437, 380277). **J- LA VOIE AT 666** (La voie AT 666 située à Kasbat Taher.) **K- VOIE VP2-19** (Voie VP2-19 située à hay KASKAT Taher reliant la rocade (point de coordonnées P1 (x = 103034, y = 376245)) à l'avenue la marche verte (point de coordonnées P2 (x = 103894, 378827).	**Réalisation des études topographiques pour établir des plans parcellaires et des états parcellaires des voies et avenues indiquées ci-dessous, tout en effectuant les consultations requises et en obtenant des certificats de propriété pour tous les terrains immatriculés ou soumis à des réquisitions auprès des services de conservation foncière et du cadastre d'Inezgane, et en s'acquittant de tous les droits y afférents. En outre, mener des investigations foncières sur place afin d'identifier les propriétaires des terrains non immatriculés. Les plans parcellaires susmentionnés doivent préciser avec exactitude : les surfaces totales des titres, les surfaces occupées par les voies et leurs bornages, les longueurs des façades des propriétés donnant sur les voies, le tracé des limites des voies en utilisant une couleur distincte et la liste de tous les propriétaires. Dans le but d'établir leurs arrêtés d'alignements entraînant cessibilité.**	F	1

	DÉSIGNATION DES PRESTATIONS	Caractéristiques et Spécifications	Unité	Q
	L- LA VOIE VP3-52 La voie VP3-52 située au quartier LAMZAR entre les points de coordonnées P1 (102344, 377690) et le point P2 (102587, 377671). **M- LA VOIE VP3-51** La voie VP3-51 située au quartier LAMZAR entre les points de coordonnées P1 (102619, 377625) et P2 (103174, 377650). **LA LONGUEUR TOTALE DES VOIES EST D'ENVIRON 39 KM**			

- Lieu d'exécution : Commune Ait Melloul.
- **Délai d'exécution**:3 mois.
- Date et heure limites de réception des devis des concurrents: le 30 NOV 2026 à 10 H 00 min

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le maitre d'ouvrage :

Ait Melloul le 27 NOV 2026

جماعة أيت ملول
الرئيس
Président
29
Commune d'Ait Melloul

هشام القيسوني
Hicham EL KAISSOUNI
رئيس المجلس الجماعي لأيت ملول
Président du Conseil Communal d'AitMelloul